

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001127485		1ere Gachée: 08:00 (1)		Date: 22/05/2026		HIOL260522225		Zone: Sous Centrale	
		Quantité: 1.50 m3		référence commande(2): 03 26 64 00 22					
client: 411452		NORD EST TP CANALISATIONS 6 BIS RUE AMPERE BP 327 51013 CHALONS EN CHAMPAGNE 260058							
chantier: DEPART									
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale		00:00	
07:59									
						température:			
						vitesse du vent:			
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
PJNCNXA350		BORDURE						consistance(7) Dmax	
								20	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R						0			
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 350									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE								NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:				signature:					
demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1